

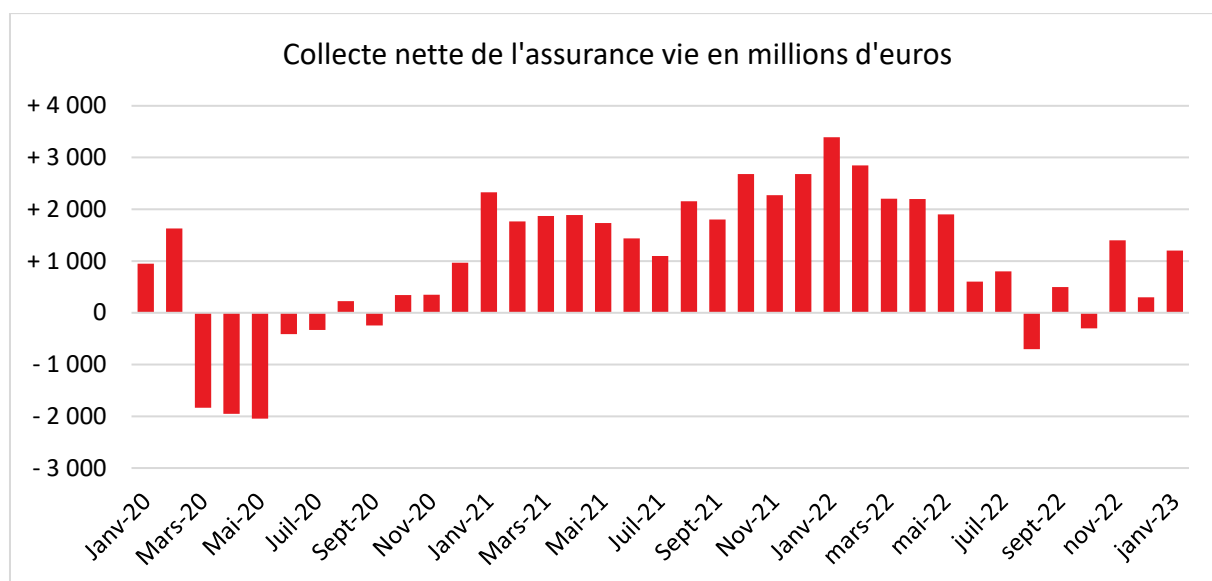
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats de l'assurance vie/PER - Janvier 2023

Assurance vie à l'heure des grands arbitrages

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

En janvier 2023, l'assurance vie a dégagé une collecte nette de 1,2 milliard d'euros bien plus faible que celle du Livret A (+9,27 milliards d'euros). La collecte du premier placement des ménages a été, comme les mois précédents, tirée par les unités de compte. Leur collecte nette a été positive de 3,6 milliards d'euros quand celle des fonds a été en décollecte de 2,4 milliards d'euros. La collecte en unités de compte se maintient, en effet à un niveau élevé, 39 % en janvier.



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

Un mois de janvier paradoxal : des versements et des rachats massifs

La collecte nette du mois de janvier 2023 est faible par rapport à la moyenne de ces dix dernières années (plus de 2 milliards d'euros). Ce résultat décevant est d'autant plus étonnant que la collecte brute a été exceptionnelle. Les ménages ont tout à fois effectué des versements importants tout et réalisé des retraits élevés. Le montant de la collecte brute a atteint 14,1 milliards d'euros et les rachats 12,9 milliards d'euros.

De tels montants signifient la réalisation d'arbitrages. Importants dont les fonds euros ont fait les frais.

L'annonce des résultats des rendements des fonds euros n'a pas créé un engouement pour ces derniers. L'assurance vie a certainement pâti du relèvement du taux du Livret A. Les ménages sont également en train d'alléger leurs liquidités non rémunérées (comptes courants) afin de se protéger de l'inflation. L'augmentation des taux d'intérêt et le durcissement des conditions d'octroi des prêts conduisent les ménages réalisant un achat immobilier à puiser dans leur contrat d'assurance vie. Les ménages optent également pour le Plan d'Épargne Retraite (PER), placement à long terme qui bénéficie d'un avantage fiscal à l'entrée.

Le PER au-dessus de la barre des 50 milliards d'euros d'encours

Dans un contexte propice, toute annonce de réforme des retraites contribuant à la progression des produits d'épargne retraite, le PER assurantiel poursuit sa montée en puissance. Selon France assureurs, son encours a dépassé, au mois de janvier, 50 milliards d'euros. Les unités de compte représentent 45 % de l'encours soit deux fois leur poids pour l'assurance vie. 3,9 millions de personnes disposent désormais d'un PER assurantiel.

Le nombre de nouveaux plans a été de 75 400 dont 22 900 dans le cadre de transferts d'anciens contrats d'épargne (30 %). Les transferts ont porté sur 326 millions, soit près de 40 % de la collecte du mois de janvier. La collecte nette globale s'est élevée à +668 millions d'euros, en hausse de +194 millions d'euros par rapport à l'année dernière (+41 %).

Contacts presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr